



Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

**Chères citoyennes,
Chers citoyens,**

En ma qualité de maire de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

Je traiterai dans ce rapport des points suivants :

- États financiers de l'année 2013
- Rapport de l'auditeur externe sur les derniers états financiers
- Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016
- Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours
- Traitement des élus municipaux
- Contrats municipaux
- Orientations du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations

États financiers 2013

Au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2013, la municipalité a comptabilisé des revenus de l'ordre de 6 828 518 \$ contre des dépenses et affectations de 6 357 378 \$, laissant un surplus de l'exercice de l'ordre de 471 140 \$.

Le dernier rapport de l'auditeur externe

La firme comptable Labelle et Racicot, auditeur externe, a confirmé dans son rapport que l'état consolidé de la situation financière, les états consolidés des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie, représentent pour l'exercice clos à cette date, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Année 2014

Pour couvrir l'ensemble des dépenses d'opération de la Municipalité, incluant la quote-part de la MRC de Montcalm, le budget a été adopté à 6 294 916\$.

Également, le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 contient quarante-deux (42) projets dont les coûts sont estimés à 20 166 035\$. Ces projets concernent divers services municipaux et permettent une planification temporelle des différents investissements à venir.

Parmi ces divers projets, des investissements importants ont été réalisés dans le service de l'hygiène du milieu avec entre autres, la construction de l'usine d'eau potable et d'eau usées ainsi que les réseaux d'aqueduc et d'égout du parc industriel, la réfection des réseaux d'infrastructures de la rue Principale, une partie de Malo et Cousineau ainsi que des projets particuliers tels que la desserte en gaz naturel dans le parc industriel. Des projets ont été réalisés également dans le service des loisirs, vie communautaire et des parcs, incluant parmi ceux-ci un plan d'aménagement des berges de la rivière l'Achigan, la phase un de l'affichage des parcs et espaces verts, l'acquisition de l'Église ainsi que la phase deux de la réfection du presbytère accueillant le Salon de thé et centre communautaire.

Enfin, plusieurs projets ont été réalisés en totalité ou partiellement complétés. Cependant, certains projets ont dû être reportés en attendant la confirmation de subventions ou pour approfondir les objectifs.

Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

Selon le Service de la comptabilité, nous prévoyons terminer l'année dans le respect des paramètres budgétaires dûment établis lors de l'élaboration du dernier budget.

Orientations générales du budget de l'année 2015 et du programme triennal 2015-2016-2017

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal va entreprendre une réflexion tant qu'au budget 2015 et aux priorités d'immobilisations. Outre la poursuite des projets amorcés en 2014, les projets suivants sont a priori projetés pour le prochain exercice financier;

- Amélioration du service de communication haute vitesse dans le parc industriel
- Négociation de plusieurs contrats de travail
- Reconstruction des infrastructures de la rue Claude-Édouard Héту
- Aménagement de la bretelle d'entrée sur l'Autoroute 25 au kilomètre 38
- Amélioration du réseau routier secteur Ruisseau-des-Anges Sud
- Recherche hydrogéologique
- Soutien pour la réalisation du projet « Les Résidences de l'Achigan »
- Refonte du plan et des règlements d'urbanisme
- Amélioration du paysage sur la rue Armand-Majeau et chemin de la Ligne-Mercier
- Projets d'amélioration des parcs et espaces verts
- Aménagement d'une partie des berges de la rivière l'Achigan
- Babillard électronique
- Finalisation des travaux de restauration extérieure du Vieux-Presbytère

Le traitement des élus municipaux

Toujours en conformité avec les exigences législatives, je vous informe que la rémunération annuelle du maire et des conseillers s'établit pour l'année 2014 selon les termes suivants :

Le maire

Salaire de base à la municipalité :	23 600.00 \$
Allocation non imposable à la municipalité :	11 800.00 \$
Rémunération de base de la MRC de Montcalm :	6 283.56 \$
Rémunération de comité de la MRC de Montcalm :	5 861.28 \$
Allocation de dépenses de base de la MRC de Montcalm :	3 141.72 \$
Allocation de dépenses de comité de la MRC de Montcalm :	2 930.64 \$

Les conseillers municipaux

Salaire de base :	7 866.00 \$
Allocation non imposable :	3 933.00 \$

Contrats municipaux

Conformément à l'article 955 du Code municipal, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, sont disponibles au service de la greffe ainsi que sur le site Internet de la Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan au www.saint-roch-de-lachigan.ca.

Budget 2015 et dépôt du nouveau rôle triennal

L'élaboration du budget 2015 est en préparation ainsi que le programme triennal d'immobilisations des années 2015-2016-2017.

Au 1^{er} janvier 2015, un nouveau rôle d'évaluation foncière entrera en vigueur pour les années 2015-2016-2017. À titre informatif, l'évaluation totale de la municipalité se chiffre à 596 285 700 \$ en 2015, ce qui représente une augmentation moyenne de 18.11%.

Une assemblée spéciale du budget sera tenue à la mairie **le lundi 15 décembre 2014 à 20 heures, à la Chapelle du Vieux-Couvent**. Tous les détails relatifs au prochain budget seront disponibles ainsi que l'impact sur le prochain compte de taxes.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Georges Locas
Maire